

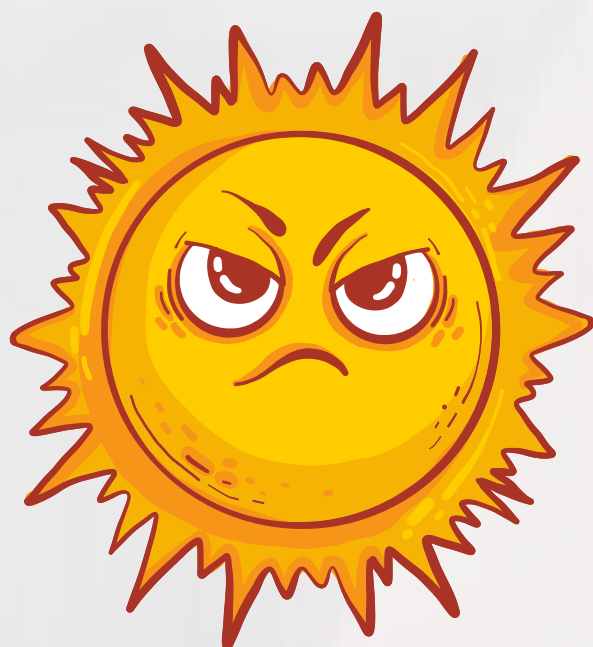


COMMUNIC'ACTION CGT

EDITION MARS 2024

A LA SAINT CONTRAN,

STOP À L'ABATTEMENT, REPRISE DU MOUVEMENT !



ÉDITO



Le printemps est au calendrier depuis quelques jours.

Enfin, la saison du renouveau : la nature nous offre le retour des gazouillis des oiseaux au petit matin, des fleurs qui éclosent petit à petit et des feuillages verdoyants, des jours qui rallongent... promesses de beauté, de respiration !

Malheureusement, l'actualité va, encore et toujours, à contre sens de la nature !

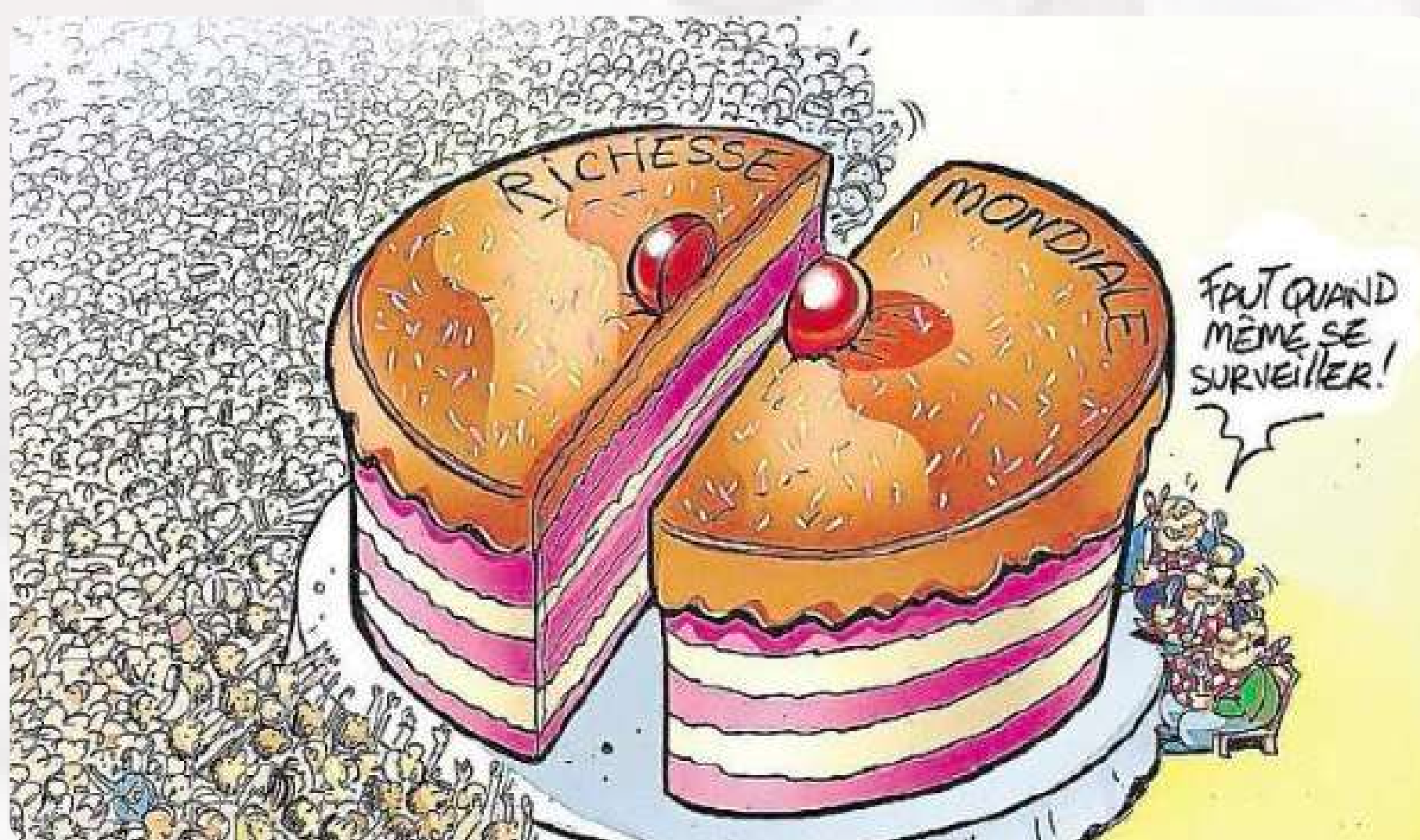
L'humanité continue à assombrir le paysage : déclarations du Président Macron concernant la guerre en Ukraine, attentat de Moscou, menaces terroristes sur les établissements scolaires délabrés de nos enfants et politique générale qui ferait passer Thatcher pour une mamie gâteau, nouvelle réforme agressive de l'assurance chômage et, pour France travail, restriction de budget de 600 millions d'euros tout en augmentant le budget de l'externalisation (Plus 65 %) !

Alors, aujourd'hui, nous formulons un souhait. Celui d'un printemps de l'humanité, du bruit de la foule capable de se mobiliser et de s'entraider pour garder sa liberté, ses droits.

Restons solidaires, mobilisés au quotidien et lors des journées d'actions pour nos salaires, les pensions, les allocations chômage et les minima sociaux !



Pour vivre et non survivre
Tout est à nous
Rien n'est à eux
Tout ce qu'ils ont, ils l'ont volé
Partage des richesses



LES RICHES FONT
UN GESTE ENVERS
LES PAUVRES



la
cgt

Pour nous contacter : syndicat.cgt-hdf@francetravail.fr.
Une mine d'infos sur notre page : [Facebook](#)
et notre site internet : cgt-pole-emploi-hauts-de-france.fr
ou simplement grâce au QR code se trouvant là



Les statuts publics sont ravis de le savoir : c'était Indispensable !

RESSOURCES HUMAINES

SOLDE DES CONGÉS PAYÉS

La période de référence des congés payés est du 1er juin au 31 mai.

Pour rappel, vos congés payés acquis (CP2) et les congés de fractionnement (CPFR) **doivent être soldés avant le 31 mai 2024 au risque d'être perdus.**

Vous pouvez placer 5 CP acquis dans votre CET non monétisable, et les congés de fractionnement peuvent être placés dans votre CET monétisable.

[En savoir + sur les congés](#)

[En savoir + sur le Compte Epargne Temps](#)



Reporting : "kesta foutu le 11 mars ?"

Messages du **Lundi 11 mars 2024**

Mise à jour **15h32**

14:46 **AUDE**

AUDE Indemnisation
AUDE Prestation
CVM
DUNE Entreprises
IPC - Gestion des PEC - PRIMA
KAIROS Parcours Formation
MAP - Changer Métier
MAP - Déclaration d'une indisponibilité
MAP - Mon Assistant Personnel
MOBILE - Mon Espace
Pe.fr - Mon Journal de recherche d'emploi
Pe.fr Candidat
Pe.fr Mes Services à la Carte
RCI - Inscription d'un DE - PRIMA
RCU - Référentiel commun des usagers - PRIMA
Ressources
Widge
WS AGDREF

Les services sont toujours dégradés et l'analyse se poursuit. Le délai de rétablissement est indéterminé. Une prochaine communication sera réalisée à 15:46.

► Afficher tous les messages

L'indispensable de cette semaine fait un rappel sur le baromètre interne qui permet à nos directions de mettre des chiffres sur des situations de travail.

Mais dans la presse nous pouvons trouver d'autres chiffres qui reflètent tristement la réalité de notre quotidien.

Selon un article de France 3 région Occitanie du 27 mars 2024 « **il y aurait eu 80 tentatives de suicides en moyenne chaque année à Pôle Emploi en France. Moyenne faite de 2019 à 2023** ».

Nous craignons, malheureusement, que ce chiffre n'aille pas en s'améliorant avec les réformes du **bulldozer France Travail** ?

Une petite coche !



Vous vous **rappelez** : l'autodiagnostic n'est pas obligatoire et vous n'êtes pas obligé de transmettre vos résultats à votre REA. C'est pour vous ! C'est cadeau !

C'est **devenu** : les résultats sont transmis automatiquement au REA pour les formations, **blablabla, développement des compétences...**

Et finalement, la petite coche en EPA pour s'engager à le passer.

Sinon, pas de promo.

On résume, pour avoir une promo, il faut maintenant, en plus d'être souriant(e) et corvéable à merci, réussir son autodiag et son plan d'action !

Apprendre à connaître son collectif !

Le tout nouveau, tout beau DG organise une **visio un mercredi après-midi**. On sait bien que le mercredi est un jour de temps partiel posé en majorité par les mamans !

C'est pas un peu **discriminatoire**, ça, vis-à-vis des femmes qui ont des enfants ????

Merci Chef !



Une prime au rabais !

Nous sommes nombreux à avoir échangé sur le montant de cette prime touchée ce mois-ci sans vraiment comprendre pourquoi dans une même agence nous n'avions pas toutes et tous droit à la même part du gâteau.

Critère important à prendre en compte la ligne « indice de présence » ! On a donc ressorti l'accord du 17 mars 2021 signé par CFDT, CFE CGC, CFTC et SNAP afin d'y retrouver la définition du taux de présence.

Pour la détermination de l'indice de présence « IP », c'est à dire la durée de présence sur l'année civile, sont déduites de la durée de travail de l'agent, l'ensemble des périodes durant lesquelles l'agent est absent à l'exception des périodes d'absence qui sont légalement assimilées à du temps de travail effectif pour l'acquisition des droits à congés payés et qui sont les suivantes :

Absence consécutive à un accident du travail/trajet ou une maladie professionnelle, dans limite de un an, congé d'adoption, congé de maternité (congé pathologique inclus), congé paternité et d'accueil de l'enfant, congés payés - de fractionnement - d'ancienneté - CET, congé au titre du compte personnel de formation (CPF) ou de projet de transition professionnel (PTP), congé de Formation Economique Sociale et Syndicale, congé de représentation d'associations ou de mutuelles, congé de sapeur-pompier volontaire, congé des salariés candidats ou élus à un mandat parlementaire ou local, congé pour la réserve opérationnelle, de réserve sanitaire, de réserve dans la sécurité civile et les opérations de secours, congés pour événements familiaux, crédits d'heures et/ou forfaits de représentation du personnel ou syndicale, examens médicaux pour don d'ovocyte ou des femmes enceintes ou bénéficiant d'une assistance médicale à la procréation et absences des conjoints les accompagnants, fonctions d'administrateur d'un organisme de sécurité sociale, fonctions d'assistance ou de représentation devant les conseils de prud'hommes, jours de repos supplémentaire (jours de pont/jours mobiles), jours fériés, JRTT et JNTP, mission du conseiller du salarié, récupération crédit / débit, temps de trajet, facilités horaire des agents + 60 ans ou liées à la maternité.

Horaire de travail réalisé

I.P = -----

Horaire annuel théorique à temps plein

Pour les agents relevant d'un forfait annuel en jours, l'indice de présence sera calculé sur une base en jours.

Les grands perdants sont donc les absents pour maladie et les grévistes qui se sont mobilisés en 2023 contre la réforme de la retraite ! Il ne fait pas bon de se sentir mal chez France Travail ni de vouloir se mobiliser pour défendre nos acquis !



LE CHANGEMENT C'EST MAINTENANT !



France Travail : le changement, c'est maintenant !

Beuurk

A l'écoute des discours lénifiants de la DG, discours reproduits sans plus de contenu par la DR, nous avons été doucement conditionnés à assimiler France Travail à une coquille vide, un basique changement de nom.

Pourtant, des bouleversements sont déjà en cours avec l'expé RSA qui, comme toute expé, est amenée à se généraliser.

Et la prochaine en date est aussi magnifique : les modalités Suivi, Guidé, Renforcé, c'est terminé, plié !

Avant la généralisation à tous les sites, ce sont 6 agences de la région qui sont concernées par le déploiement d'un des deux « modèles » expérimentés.

En gros : sous-traitance en priorité (avec un budget, au contraire du nôtre, accru de 65%) pour les personnes les plus facilement employables et accompagnement intensif pour tous avec, en toute « logique », des portefeuilles plus volumineux...

Ou comment faire rentrer des ronds dans des carrés !

Pour les personnes les moins aisément « employables » ou – plutôt – corvéables, un « global rénové » avec un conseiller maison et un travailleur social.

Et, pour une infime minorité, un accompagnement social uniquement par le Conseil Départemental.

Ah, et une dernière pour la route, ils envisagent aussi la réinternalisation de l'accompagnement au projet.

En synthèse, c'est le bordel, logistiquement ça ne va pas suivre et on ne va pas chômer...

Pressions, pressions, pressions !

DE et Conseillers, même combat, mais aussi, mêmes contrôles

« Rénové », c'est mignon comme mot. Tout de suite, ça fait plus propre, plus moderne.

Hélas, lorsque c'est le contrôle qui est rénové par la DG, c'est tout de suite plus sale et ça ressemble plutôt à un retour en arrière façon années 30.

Et c'est bien ce qui nous attend.

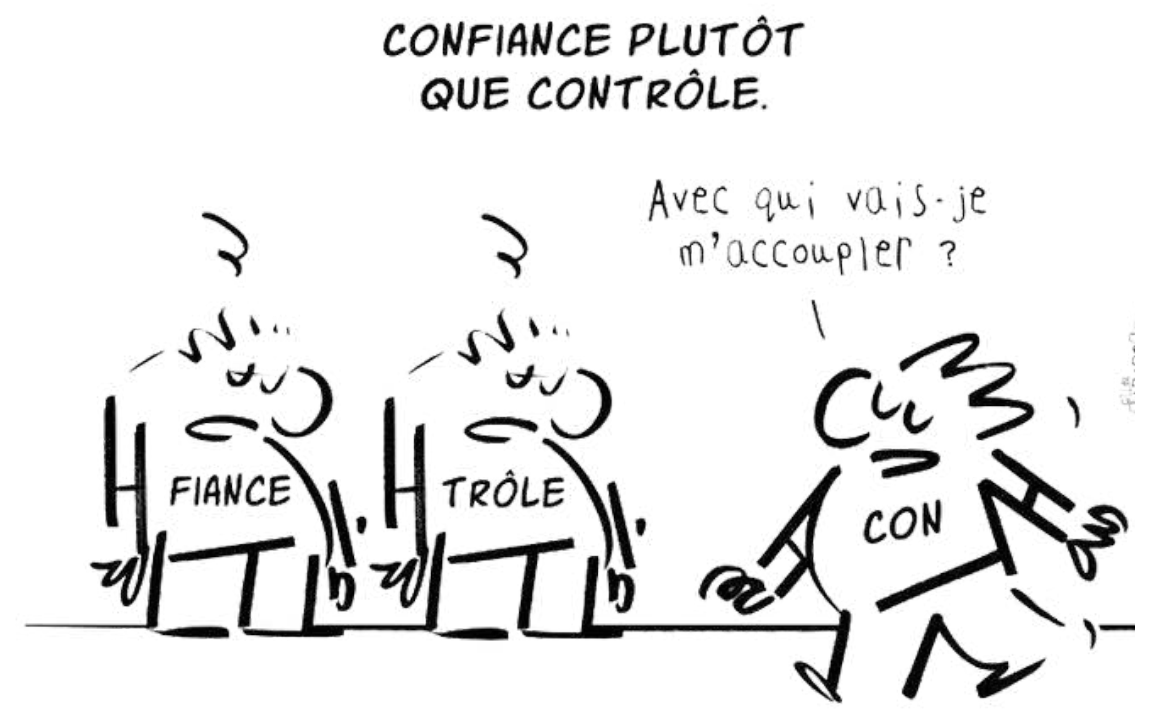
Pour les DE, le nombre de contrôles va passer de 500 000 par an à la bagatelle de 1,5 million, soit un léger triplement de ces procédures, histoire de bien ancrer le fait que, désormais, pour eux, c'est **travaille ou crève**.

Pour les Conseillers, dans le cadre des « engagements réciproques » entre notre institution et les usagers, ce sera également un **contrôle qui sera effectué sur les « services rendus »**. Attention, par service, il faut bien entendre un service mesurable, comme remettre une offre consultable sur internet. En aucun cas il n'est question d'écoute, de délivrance de conseils orientés et adaptés, en bref d'entretiens qualitatifs. Non non non, ce qui va nous être demandé doit **impérativement être directement mesurable**, simplement pour satisfaire la soif de communication de notre gouvernement. L'épée de Damoclès au-dessus de la tronche, nous n'aurons **plus d'autre choix que de prescrire et délivrer à tour de bras sans, bien sûr, l'aval de nos usagers**.

Mais alors, à quand un contrôle des entreprises sur leur utilisation de nos services (absence de discrimination, réponse apportée aux candidatures, choix des profils, prise en compte de tous les candidats...) ? Euuuh, pas tout de suite...

Un seul objectif : ordonner, obliger, contraindre, asservir, pour assurer aux capitaines d'industrie et à nos élites gouvernementales des « ressources », une main d'œuvre docile et corvéable à merci.

Mise au pas des DE, mise au pas des Conseillers, bientôt mise au pas de la hiérarchie intermédiaire, c'est moi ou la couleur du ciel vire au brun ?



Réforme assurance chômage

Sur qui le gouvernement va-t-il encore taper pour faire des économies ?

On vous le donne dans le mille... l'assurance chômage !

Notre 1er Ministre l'a annoncé ce mercredi, il souhaite « une réforme plus globale de l'assurance chômage ».

Les pistes de réflexion : **réduction de la durée des droits d'indemnisation de plusieurs mois** (sans passer en dessous de 12 mois...ouf...pfffff), faire évoluer la dégressivité des droits et allonger la durée de cotisation pour ouvrir des droits.

Et pendant ce temps dans un **monde parallèle** voici les règles d'indemnisation à l'**allocation d'assurance mutuelle de retour à l'emploi des députés**.

Le régime de cette allocation, gérée par la Caisse des Dépôts et Consignations, est aligné sur celui des travailleurs salariés.

Les députés non réélus y ont accès lorsque, à la recherche d'un emploi, ils n'ont pas atteint l'âge d'ouverture des droits à une pension de député ou ils ne réunissent pas le nombre de trimestres d'assurance retraite ou n'ont pas atteint l'âge qui donne droit à une retraite à taux plein dans un autre régime que la Caisse de pensions des députés et des anciens députés.

Une durée de cotisation d'au moins 6 mois est nécessaire pour ouvrir droit à l'allocation et la durée d'indemnisation ne peut pas être supérieure à 18 mois, 22,5 mois lorsque l'ancien député a plus de 53 ans et 27 mois lorsqu'il a 55 ans et plus.

La durée d'indemnisation peut être allongée :

- en cas d'augmentation sur un trimestre de 0,8 point ou plus de l'estimation du taux de chômage au sens du Bureau international du travail ;
- en cas d'atteinte, pour l'estimation de ce même taux, d'un niveau égal ou excédant 9 %.

Les durées d'indemnisation sont alors portées respectivement de 18 à 24 mois, de 22,5 à 30 mois et de 27 à 36 mois.

Son montant brut mensuel est égal à 57 % de l'indemnité parlementaire, soit 4 353,31 €. Pour les allocataires de moins de 57 ans, un abattement de 30 % est appliqué à compter du 7e mois. L'allocation est soumise à la CSG et à la CRDS. Elle est imposable.

Elle est financée par une contribution des députés en exercice, égale à 1 % de l'indemnité parlementaire de base augmentée de l'indemnité de résidence et de l'indemnité de fonction, soit 76,37 € par mois.

Parfois les politiques vont chercher bien loin des ressources pourtant disponibles à leur porte ! Ceci étant un exemple parmi tant d'autres...

Les conseillers ne sont pas les payeurs !!!

Mais qu'ils sont beaux !

POUR LE RETOUR DE L'UNIFORME À L'ÉCOLE

Ca y est, les 1ers uniformes des élèves ont été livrés. Et, Oh surprise, ces fabuleux uniformes qui vont régler tous les problèmes d'égalité sociale ont été fabriqués au Bangladesh, certainement par des enfants exploités. La Macronie est un monde merveilleux !



Chocs des savoirs

Alors que depuis le 26 février, les enseignants du 93 sont en grève pour des conditions de travail décentes (locaux insalubres ou dangereux, classes surchargées, profs non remplacés, maintien de classes ULIS), le gouvernement en rajoute une couche avec « le choc des savoirs ».

Une énième réforme qui prévoit notamment l'instauration de groupes de niveau dégueulasses visant à trier les enfants au plus tôt, les manuels scolaires imposés par le gouvernement, réforme à moyens constants au mieux.

Ce qui occasionne l'abandon de la diversité de l'enseignement comme l'allemand, le latin/grec...

Quant à l'école primaire, le projet est de revenir uniquement à « Lire, écrire, compter ».

Et, en plus, ils s'étonnent de ne pas susciter de vocation....

Pour faire de nos gosses de la chair à patrons !



Des Macronistes au RN, les combats sont les mêmes !



Cette année à l'Assemblée ils ont voté ensemble contre :

LE POUVOIR D'ACHAT DES TRAVAILLEURS

Blocage des prix de 1 ^{er} nécessité	✗	✗
Hausse du SMIC à 1 600 €	✗	✗
Gel des loyers des particuliers et TPE/PME	✗	✗
Revalorisation des salaires des fonctionnaires	✗	—
Indemniser les agriculteurs victimes de catastrophes naturelles	✗	✗

L'HUMANITÉ ET LA SOLIDARITÉ

Augmentation des hébergements d'urgence pour les sans-abris	✗	✗
---	---	---

LA TAXATION DES ULTRA-RICHES

Augmentation des moyens pour lutter contre la fraude fiscale	✗	✗
Taxation des yachts et jets privés	✗	✗
Taxation des superprofits	✗	—

LES SERVICES PUBLICS

Recrutement de sapeurs-pompiers et revalorisation de leurs salaires	✗	✗
Augmentation des moyens alloués aux hôpitaux et de la rémunération des soignant-es	✗	✗
Régulation de l'installation de médecins pour lutter contre les déserts médicaux	✗	✗



Pecresse dans le métro

Valérie Pécresse se prend pour la ministre de la santé ! Le ticket de métro à 4euros pendant les JO, c'est pour justement dissuader de le prendre.

Vous marcherez, ça vous fera du bien !

Enfin, pour ceux qui ont les moyens d'y assister...

Dures luttes gagnantes !



4,3% d'augmentation, chez Omya : la lutte paye !

Augmentation salariale, du ticket restaurant, de la prime transport... à Omya, entreprise du bâtiment, les camarades ont obtenu une belle augmentation grâce à leur mobilisation !

On vous a transféré ce message ? Abonnez-vous au canal de la CGT @cgt_medias t.me/cgt_medias/629 782 Mar 13 at 10:30

Le Figaro, un repaire de gauchistes



La CGT première organisation au Figaro !

Avec 44,8% des suffrages, la CGT réalise une progression de 11 points depuis 2019

On vous a transféré ce message ? Abonnez-vous au canal de la CGT @cgt_medias t.me/cgt_medias/583 1.5K Feb 26 at 10:22



Résidence Arc-en-Ciel : 18 jours de grève Et une grande VICTOIRE !!!



Après 18 jours de grève tumultueuse et des négociations acharnées, les personnels de l'EHPAD MAPAD Arc en Ciel BEZONS ont enfin obtenu leur dû, et ont fait entendre raison à leur direction.

Elles ont obtenu :

- L'amélioration réelle de la prise en charge des résidents.
- Le comblement de toutes les positions de travail représentant 2 personnels par service de 12 résidents.
- Formation « d'aides soignantes » des auxiliaires de vie.
- Remplacement systématique des personnels prévus au planning et en cas d'absences inopinées.
- Un véritable projet d'établissement concerté avec création d'un comité de pilotage avec des représentants du personnel des familles, de soignants et de la direction avec une réunion mensuelle.
- 1 salle de repos et de repas neuve et le remplacement du matériel défectueux.
- 1 prime anti-inflation de 100 euros net.
- 1 prime de remplacement de 100 euros brut avec rétroactivité depuis octobre 2023.
- régularisation des comptes pénibilité sur 4 ans dont une année avec une compensation de 2000 euros.
- Abondement des chèques cadeaux de fin d'année pris en charge par l'employeur.
- Rapatriement de la comptabilité en France avec régularisation de toutes les fiches de paie, des éléments de rémunération et des compteurs (rétroactif sur 4 ans).
- Remise à plat des compteurs temps de nuit avec rétroactivité sur 4 ans sur les bulletins de salaire.
- Remise à niveau des heures de nuit avec prise en compte de l'heure de continuité de l'heure de pause en continuité de service (avec une rétroactivité).

Les personnels remercient chaleureusement tous les soutiens reçus au quotidien : Les familles et leurs représentants Les camarades de la CGT, Les élu-e-s politiques qui nous ont soutenu-es, Les Bezonnais, et toutes les autres personnes qui ont participé de manière directe et indirecte à ce mouvement.



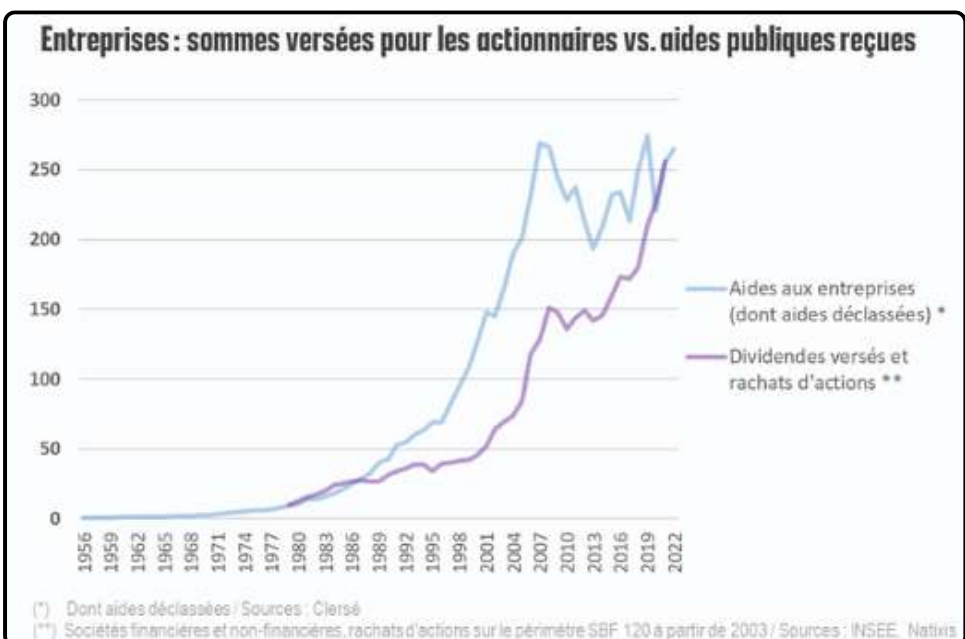
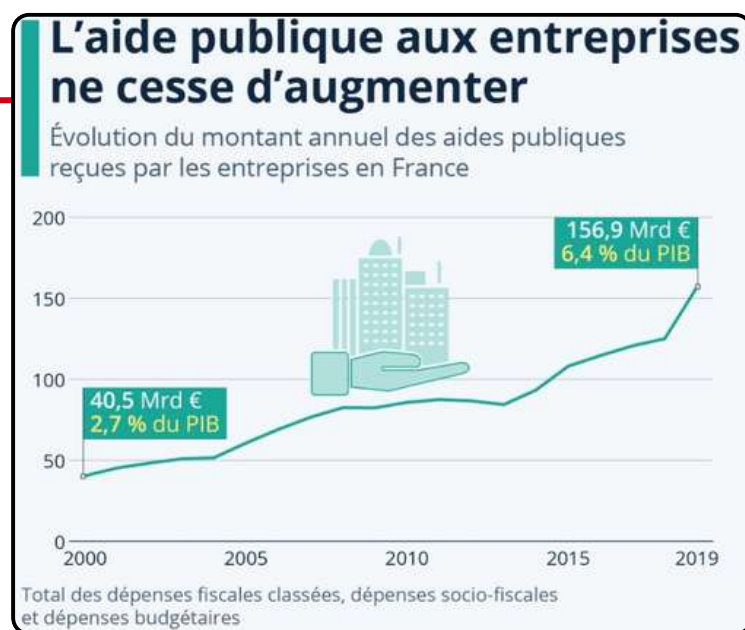
LES AVENTURES DU GRAND DÉBAT

JE SUIS VENU POUR VOUS ÉCOUTER M'ENTENDRE PAYER



Les grandes entreprises et leurs détenteurs, les gros actionnaires, les grands patrons, les traders et les courtiers nous volent et, nous, on s'entredéchire !

Rendons nous compte, les aides aux entreprises, c'est 30% du budget de l'État. Et tt ça part directement ds leurs poches !!!
 Ce n est pas Mehdi, cheminot à St Lazare et ses 2500 balles de salaire qui est privilégié. Il perd en espérance de vie du fait de ses conditions de travail, est éloigné de ses gosses 3 jour par semaine et se fait insulter dès qu'un train a 2 min de retard.
 Non, le vrai privilégié est le cul posé dans un bureau, bosse un peu ou pas, multiplie les repas au homard et à la truffe et passe son temps à planifier un agenda médiatique visant à disqualifier tour à tour les catégories évoquées...
 Et le pire, c'est que ça marche...



Curiosités Juridiques @CJur... · 2 h

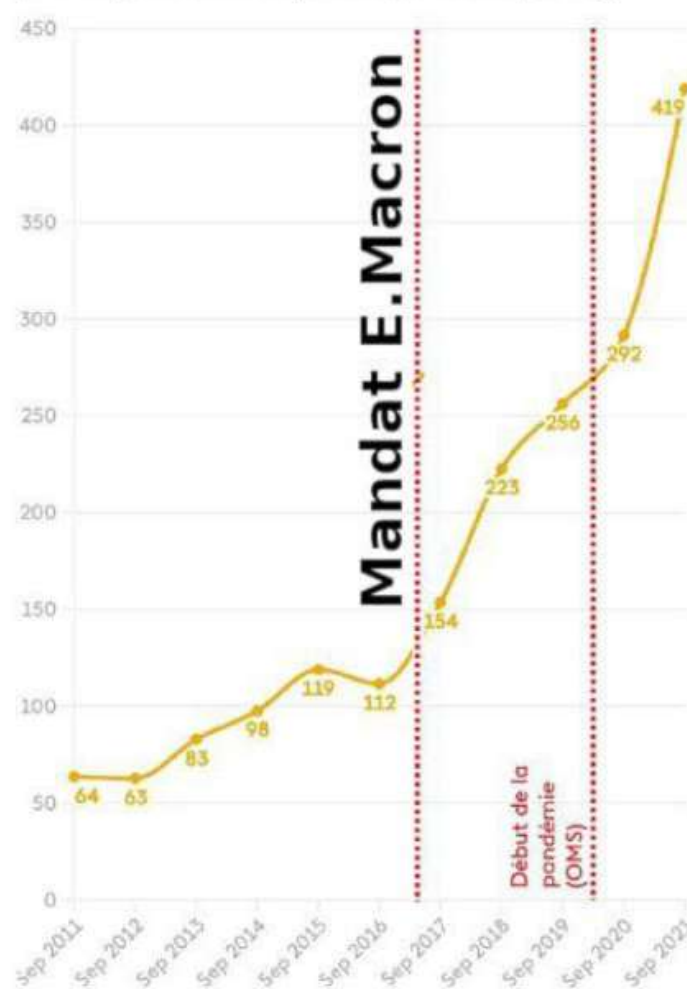
Exerce sa liberté d'expression le salarié qui explique que sa formatrice lui « casse les couilles » parce qu'elle lui a fait une liste de choses à revoir « longue comme sa bite ».

Cour d'appel de Douai, 23 février 2024, n° 22/00713

17 379 1,9K 137K

Fortune cumulée des cinq familles* les plus riches de France depuis dix ans
 Montant au mois de septembre de chaque année, en milliards d'euros

*Famille Arnault (LVMH), Hermès, Bettencourt (L'Oréal), Wertheimer (Chanel), Pinault (Kering)



L'avenir appartient aux gens (qui ont des ouvriers) qui se lèvent tôt !



Citation du mois :

« Si vous n'êtes pas très vigilants, les journaux arriveront à vous faire détester les gens opprimés et aimer ceux qui les oppriment ».

Malcolm X

Je souhaite adhérer au Syndicat CGT Hdf

Nom :
 Site :
 Tél. :

Prénom :
 E-mail :

A remettre à un(e) militant(e) ou contacter : syndicat.cgt-hdf@francetravail.fr

